



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019  
1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2019  
RIUNIONE DI I 21 È 22 DI FERRAGHJU  
REUNION DES 21 ET 22 FEVRIER

2019/O1/010

Question déposée par Mme Danielle ANTONINI  
au nom du groupe "Femu A Corsica"

**OBJET : Mutualisation du gymnase du collège Arthur Giovoni**

Monsieur le Président du Conseil exécutif,  
Madame la Conseillère exécutive en charge de la jeunesse et des sports,

En Corse, depuis plusieurs années, le nombre d'associations sportives et de pratiquants ne cesse de croître et les disciplines ne cessent de se diversifier. Ce qui d'une part, nous réjouit et, d'autre part, nous amène à réfléchir à la mise en œuvre d'une nouvelle politique sportive, notamment en ce qui concerne une meilleure utilisation des infrastructures.

C'est d'ailleurs ce que vous avez initié, en ce début d'année, avec vos services à travers l'organisation d'*i Scontri di u Sportu*, au cours desquels la question de la mutualisation des infrastructures est apparue comme prépondérante pour de nombreuses associations.

Ce phénomène est particulièrement prononcé sur la ville d'*Aiacciu*. J'ai, à cet égard, été sollicitée par plusieurs associations sportives ajacciennes qui m'ont fait part des difficultés rencontrées concernant la disponibilité d'infrastructures sportives dont les créneaux horaires arrivent à saturation.

Afin de garantir aux ajacciens un accès aux infrastructures sportives, et ce, dans les meilleures conditions, ces associations proposent d'utiliser, hors temps scolaire, le gymnase du collège d'Arthur Giovoni.

Madame la Conseillère exécutive, face à cette nécessité, il est de notre devoir d'optimiser, autant que faire se peut, l'utilisation des infrastructures sportives dont la Collectivité de Corse est propriétaire à *Ajacciu* pour offrir à chacun, et notamment aux plus jeunes, la possibilité de pratiquer un sport sans avoir à parcourir de longues distances et avoir à en subir les contraintes.

Ainsi, quelles démarches comptez-vous entreprendre afin d'encourager la mutualisation de l'utilisation du gymnase du collège Arthur Giovoni ?